



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/15745
4 mai 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN LIBRARY

MAY 5 1983

UN/SA COLLECTION

LETTRE DATEE DU 4 MAI 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA
MISSION PERMANENTE DU HONDURAS AUPRES DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES

D'ordre de M. Arnulfo Pineda Lopez, vice-ministre des relations extérieures du Honduras, j'ai l'honneur de vous communiquer le texte de la note qu'il a envoyée à M. Miguel d'Escoto B., ministre des affaires étrangères du Nicaragua :

"Officio No 187-DA. Tegucigalpa, D.C., le 3 mai 1983.

Monsieur Miguel d'Escoto, ministre des affaires étrangères du Nicaragua, Managua. Monsieur le Ministre. J'ai l'honneur d'accuser réception de votre message daté d'hier, dans lequel était reproduite la note de protestation que vous avez adressée ce même jour au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique au sujet du conflit armé qui oppose le Gouvernement nicaraguayen aux forces nicaraguayennes dites contre-révolutionnaires. Si je me réfère à cette protestation, c'est uniquement parce qu'elle contient des accusations graves et inconsidérées contre l'armée hondurienne, accusations qui, n'étant leur intention manifestement hostile, devraient simplement être qualifiées d'absurdes. Il est faux que des effectifs honduriens attaquent les positions nicaraguayennes à partir de leur propre territoire et que d'autres se trouvent sur le territoire nicaraguayen et participent directement aux combats aux côtés des forces d'invasion. Comme mon gouvernement l'a déjà déclaré en diverses occasions, tant devant des instances internationales qu'au cours d'entretiens bilatéraux, les forces armées du Honduras ont été créées, conformément aux dispositions de la Constitution, pour défendre l'intégrité territoriale et la souveraineté de la République. C'est uniquement à l'exécution de cette mission patriotique qu'elles se consacrent actuellement avec un zèle redoublé, en raison de la situation de violence qui règne dans des pays voisins et de l'intention manifeste de certaines des forces participant au conflit pour les impliquer dans leurs luttes internes. Il est

difficile à cet égard de ne pas associer la déclaration par laquelle vous dénoncez une invasion imaginaire de votre pays par l'armée nationale hondurienne et l'attaque sanguinaire perpétrée le même jour par les guérilleros salvadoriens contre le poste frontière 'El Amatillo', où ils ont incendié les installations douanières du Salvador et essayé de détruire le pont international sur le Goascorán, obligeant notre armée à protéger la partie hondurienne de cet ouvrage. Cet acte de légitime défense a suffi pour que les forces subversives qui opèrent en El Salvador affirment également que des troupes honduriennes avaient envahi le pays voisin.

Le Gouvernement hondurien déclare une fois de plus qu'il est prêt en permanence à chercher des solutions pacifiques aux problèmes complexes qui se posent dans la région centraméricaine, qu'il rejette la menace ou l'utilisation de la force dans la conduite des relations internationales et qu'il est fermement décidé à défendre sa souveraineté nationale et le droit du peuple hondurien de vivre sous le régime démocratique qu'il a librement adopté. Je saisis cette occasion pour vous renouveler les assurances de ma très haute considération. Arnulfo Pineda Lopez, vice-ministre des relations extérieures."

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par
intérim,

(Signé) Francisco Dario LOBO
